



Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le lundi le 11 décembre 2023 à 19h30 devant public à la salle du Centre Communautaire située au 3027, rue Principale à Saint-Léandre.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Steve Castonguay, Maire
Monsieur Robert Tremblay, Conseiller # 1
Monsieur Marc-André Bérubé Conseiller # 3
Madame Julie Michaud, Conseillère # 4
Madame Andrée Blouin, Conseillère # 5
Madame Joyce Truchon, Conseillère # 6

EST ABSENTE

Madame Nicole Lacroix, Conseillère # 2

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur Steve Castonguay, maire.
Monsieur André Marcil, fait fonction de greffier-trésorier.

Six personnes du public assistent à la séance ordinaire

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Le président constate le quorum et déclare la séance ouverte, il confirme les présences pour le quorum de la séance extraordinaire

2. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2312-01

Il est proposé par Madame Andrée Blouin d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et reçu depuis plus de 72 heures.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la rencontre mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du lundi 13 novembre 2023
4. Adoption des comptes à payer de novembre 2023
5. Employés.e.s. automne et hiver 2023-2024
6. Registre public déclaration pécuniaires des élus



N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre**

7. Résolution Mini-Dépanneur, Avenant protocole entente
8. Nouvelle demande aide financière du CDL
9. Prochaine séance extraordinaire 19 décembre 2023
Plan triennal 2024-2025-2026 et Budget 2024
10. Congé période des Fêtes
11. Périodes des questions
12. Levée de la séance ordinaire

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU LUNDI 13 NOVEMBRE 2023

Résolution 2312-02

Il est proposé par **Madame Joyce Truchon** d'adopter le procès-verbal du 13 novembre 2023 à 19h30, tel que reçu depuis plus de 72 heures.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

4- Adoption des comptes à payer de novembre 2023

Résolution 2312-03

Il est proposé par **Madame Julie Michaud** d'adopter les comptes à payer pour le mois de novembre 2023 pour un total des comptes incompressibles de 28 408.42\$ comprenant les frais de banque du mois pour un total 73.95\$, les salaires et les allocations du conseil de novembre au montant de 1 732.80\$, les salaires nets des employés pour un total de 15 324.08\$, les remboursements des prêts de 3 714.16\$, le remboursement de 116.89\$ de la carte Visa pour le mois de novembre, les remboursement de la marge de crédit de 1 084.53\$, le paiement des services public de novembre au montant de 1018.67\$ le remboursement des DAS du mois d'octobre au montant de 5 343.34\$, Incluant certaines vérifications des factures et les crédits à venir. Le montant total des comptes à payer aux différents fournisseurs est de 36 690.06\$ pour un total de 65 098.48\$ pour le mois de novembre 2023.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

5. Employés.e.s. automne et hiver 2023-2024

André Marcil, directeur informe l'assistance avoir reçu une lettre de démission de Madame Diane Chouinard en lien avec son emploi à la municipalité.

RÉSOLUTION 2312-04

Considérant la lettre de démission reçue de Madame Diane Chouinard



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

Il est proposé par Madame Julie Michaud d'accepter la démission de Madame Diane Chouinard, mettant un terme au lien d'emploi avec la municipalité à titre d'employeur à la date de la réception.
Adoptée à l'unanimité des conseillers présents .

6. Registre public déclaration pécuniaires des élus

Monsieur André Marcil informe les personnes de l'assistance avoir reçu les déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil en date de 11 décembre 2023 afin d'être conforme à la réglementation en vigueur.

7. Résolution Mini-Dépanneur, Avenant protocole entente

André Marcil, directeur général, explique avoir reçu une demande d'avenant au protocole d'entente avec le Microcommerce LIB

RÉSOLUTION 2312-05

Il est proposé par Monsieur Marc-André Bérubé de procéder à la signature de l'Avenant au Protocole d'entente tel que lu par Monsieur André Marcil

Et de mandater Monsieur Steve Castonguay, maire et Monsieur André Marcil directeur général à titre de signataire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

8. Nouvelle demande aide financière du CDL

Le point sera remis à une prochaine séance afin d'obtenir plus amples informations en lien avec cette demande.

9. Prochaine séance extraordinaire 19 décembre 2023 Plan triennal 2024-2025-2026 et Budget 2024

André Marcil, informe les personnes présentes que la séance extraordinaire pour le prochain dépôt du plan Triennal et du prochain budget 2024 se tiendra le mardi 19 décembre 2023 à 19h30

10. Congé période des Fêtes

André Marcil, directeur général annonce la fermeture du bureau municipal pour la période du vendredi 22 décembre 2023 au dimanche 7 janvier 2024, de retour le lundi 8 janvier 2024 à 8h00.

11. Période des questions

Une période des questions est tenue.



Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre

12. Levée de la séance ordinaire

RÉSOLUTION 2312-06

N° de résolution
ou annotation

Il est proposé par Monsieur Robert Tremblay résolu de procéder à la levée de séance ordinaire du 11 décembre 2023, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Steve Castonguay
Maire

André Marcil,
Directeur général,
Greffier-trésorier